

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Juillet 2008 - n° 25Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOTComité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coér (responsable), Thierry Djellab,
Marie-Alice Peyrat, Nathalie Surin,
Christophe Sanchez

Illustrations : La Bassoria

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr

A noter

Mariage de Patrick LARDE
et Laurette ROQUES le 10
mai 2008Mariage de Jean-François
MBUY et Fabienne DA
SILVA, le 7 juin 2008Mariage de Jean-François
GUERINAULT et Valérie
LEVESQUE, le 14 juin
2008Décès de Gérard CHA-
PEAU, le 20 juin 2008Mariage de Anthony PLES-
SIS et Corine PRUVOST, le
28 juin 2008Décès de Micheline MACE
le 7 juillet 2008**OUVERTURE MAIRIE**Permanences secrétariat
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 9h30-16h30 à 17h30
Mercredi et Samedi
10h00 à 11h00**OUVERTURE EPICERIE****Du Lundi au Vendredi**
7h30 à 13h et 15h30 à 19h00
Samedi 8h00 à 13h00 et
15h30 à 19h20
Dimanche 8h00 à 12h30**OUVERTURE BIBLIO-
THEQUE (en période sco-
laire)****Mardi** 16h30 à 17h30
Samedi 11h30 à 12h30**ASLBE, suite**Les activités de la rentrée seront les
suivantes (de plus amples informations
vous seront fournies dès septembre)

	TENNIS
	HATHA YOGA
	GYMNASTIQUE DOUCE
	ABDOS FESSIERS, SEQUENCE CARDIO, STRETCHING, STEP
	DESSIN
	TAE KWON-DO
	RANDONNEE PEDESTRE
	INITIATION AEROBIC ARTISTIQUE ET GYMNASTIQUE SPORTIVE
	CUISINE A L'OMBRE BLEUE
	THEATRE ENFANTS

Réfection du calvaireAvec les beaux jours du printemps, l'équipe
municipale s'est retroussé les manches et a
redonné un coup de jeune au calvaire dit « de
Toulifeau » qui en avait bien besoin.**Départ en retraite**Mesdames Les-
prillier et Dusser
quittent l'école
des Chanterelles
pour une retraite
bien méritée.
Merci à elles...**Garderie et restauration scolaire**L'inscription est obligatoire et s'effectuera en Mairie le samedi 30 Août 2008 de 9h à 12h,
et le lundi 1^{er} septembre 2008, de 17h à 20h.**Pièces à fournir**

- Le n° d'allocataire à la CAFY ou autres organismes versant les prestations familiales.
- La photocopie du dernier avis d'imposition des deux parents.
- Un justificatif de l'activité professionnelle des deux parents.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Le nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant.
- Le nom et le n° de téléphone de la personne à prévenir en cas de retard des parents.
- Le nom, le n° de téléphone et l'adresse de la personne à prévenir en cas d'urgence.
- Autorisation d'hospitalisation de l'enfant en cas d'accident, sur les directives du SAMU ou des pompiers.
- La Fiche de fréquentation hebdomadaire : elle doit être renseignée par les parents lors de l'inscription, pour chaque enfant fréquentant régulièrement les structures d'accueil périscolaires. Elle précise les jours et les heures où une place est assurée à l'enfant. Aucune modification de fréquentation ne sera acceptée en cours d'année, sauf circonstance exceptionnelle (changement d'horaires professionnels, déménagement, ...).
- L'approbation du Règlement Intérieur.

Yvelines Campus : dommage...

Certains dysfonctionnements du Conseil Général dans l'organisation des journées sportives Yvelines ont conduit à annuler les manifestations des 9 et 11 juillet auxquelles 18 de nos jeunes étaient inscrits. Nous avons donc été obligés de changer de dates au dernier moment et seulement 4 jeunes seront encore présents pour bénéficier des activités prévues. Espérons que cette organisation soit plus au point l'an prochain...

LA BASSORIA**Opération escargot...**

Les travaux sur la D80 approchent de la fin...

Ont été réalisés

- Des mises aux normes des branchements d'eau entre la conduite principale et les compteurs, remplacement du plomb par du polyéthylène (entreprise Véolia)
- Des travaux d'assainissement : busage des fossés côté impair de la rue de Rambouillet
- Environ 2 km de trottoir
- 3 chicanes avec îlots centraux pour ralentir la circulation
- Des travaux de stabilisation des accotements : du béton a été coulé sous les bords de la route afin de la renforcer.
- Une couche sur 3 km de bitume allant de l'entrée de la Boissière-Ecole à la fin de la Gâtine.

Restent à réaliser

- Un arrêt de bus au niveau de la chicane de la rue de Rambouillet
- Une extension de l'éclairage public
- La plantation de haies en bordure de la chaussée.

L'ensemble de ces travaux a été rendu possible grâce au financement du Conseil Général pour environ 80 % du montant hors taxe, le coût total étant approximativement de 500 000 € hors taxe (dont 100 000 € hors taxe pour les 3 chicanes).

Nous remercions les propriétaires qui ont bien voulu nous céder du terrain pour réaliser ces travaux de sécurisation (Mr. Vilgrain et Mr. Fillon à la Gâtine), l'entreprise Eurovia et le Conseil Général avec lesquels nous avons entretenu une collaboration régulière, active et efficace en veillant tout particulièrement à préserver les intérêts des riverains.

C'est avec un esprit de continuité que nous avons pu finaliser ces travaux puisqu'ils ont été initialisés en 2002 sous la mandature de Mr. Heiliger avec Messieurs Dubocq et Jouselin. Ils ont été votés sous la mandature de Mr. Dubocq et enfin réalisés par nos soins durant le mandat de notre maire actuel AF. Gaillot.

La Commission Voirie.

Association sports et loisirs

Le samedi 31 mai s'est tenue l'assemblée générale de l'ASLBE, à l'occasion de laquelle l'ancien bureau, après avoir fait un bilan de fin d'exercice, a laissé la place à une nouvelle équipe (voir photo). Les personnes présentes ont été ensuite conviées à un pot amical de fin d'année. Merci à Jean-Marc Tardivent et son équipe pour sa disponibilité tout au long de ces années.



De gauche à droite: Sandrine Breton, Sabine Joly, Agnès Totey, Didier Bouffard, président. Manquait Bruno Gaillot, Vice-Président.

EDITO

Depuis deux mois nos journées sont bien remplies et j'avoue ne pas avoir vu le temps passer. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, entre la gestion de la mairie au quotidien, la supervision des travaux en cours, la recherche de solutions pour continuer à offrir à tous le maximum de services, la mise en place des commissions, du CCAS, de la Caisse des Ecoles, des instances de la communauté de communes, des syndicats intercommunaux, ni les soirées ne sont assez longues pour nous permettre de tout faire. Aussi, c'est avec une certaine joie, comme pour la plupart d'entre vous que nous entamons cette période estivale qui rime avec vacances. Enfin, trouver du temps pour prendre le temps de penser, de réfléchir, de se détendre, rencontrer les autres sans stress ni contrainte d'horaires. Les vacances permettent de se ressourcer alors profitons-en ...et bonnes vacances à tous !!!

A.F.Gaillot

Infos

Sécurité:

Le gilet de sécurité et le triangle de présignalisation sont obligatoires dans tous les véhicules depuis le 1er juillet 2008.

Reconstitution historique 1er Empire, les 13 et 14 septembre 2008.

L'association fait appel aux habitants de la Boissière qui pourraient proposer un accès à leur douche durant la manifestation (les reconstituteurs seront accueillis en tentes mais les sanitaires ne sont pas prévus).

Contact : Les Cavaliers de l'Histoire chez Xavier Rémy au 01.34.85.02.57 ou 06.87.39.04.70

Repas des anciens

Il aura lieu cette année le dimanche 14 décembre 2008

...Question environnement

Nous rappelons que la dépose de gravats sur les chemins communaux est laissée à la seule initiative de la voirie communale. En d'autres termes, c'est interdit (sauf avec accord de la Mairie). Ainsi bien sûr que « la décharge sauvage » et à fortiori sur le sol d'autrui comme c'est le cas sur la route de la Hauteville après la rue des Longchamps.

A vos taille-haies

La nature s'est montrée généreuse en ce début d'année (les récoltes seront belles), l'eau a été abondante et les haies ont poussé. Hélas, il va falloir les tailler et tout particulièrement celles qui empiètent sur le domaine public empêchant une bonne circulation piétonne et automobile. Ne tardez pas trop...

Modification du POS :

La nouvelle équipe municipale finalisera la modification de notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) avant la fin de l'année.

L'équipe précédente souhaitait remettre quelques points d'urbanisme dans leur contexte actuel sans toutefois bouleverser l'économie générale du P.O.S..

Le point principal de cette modification porte sur un renforcement de la réglementation des divisions qui ont morcelé récemment notre centre village provoquant l'émoi d'un bon nombre de nos administrés.

Cette procédure donnera lieu à une enquête publique qui devrait débiter mi-octobre. Conformément à la législation, un affichage et la diffusion de deux publicités dans nos hebdomadaires régionaux annonceront les dates d'ouverture et de fin de cette enquête.

Autorisations d'urbanisme :

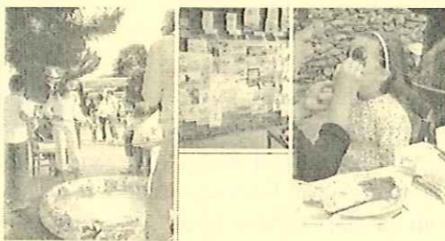
Vous pourrez trouver en Mairie un petit tableau qui récapitule les autorisations d'urbanisme qu'il est nécessaire d'obtenir en fonction des travaux les plus couramment réalisés.

Nota : La liste des travaux est donnée à titre d'exemple et n'est en aucun cas exhaustive.

La Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement ainsi que la fourniture des formulaires types et des notices.

Travaux envisagés	Modalités et caractéristiques	Permis de construire	Déclaration préalable
Construction d'une maison	Si surface > 170 m2 nécessité architecte	oui	
Agrandissement	Mezzanine, appentis	Si S > 20 m2	si 2m2 < S ≤ 20m2
Surélévation	Ajout d'un niveau, surélévation du toit	Si > 20m2	si 2m2 < S ≤ 20m2
Fermeture loggia, balcon		si S > 20m2	si 2m2 < S ≤ 20m2
Véranda, terrasse		si S > 20m2	si 2m2 < S ≤ 20m2
Toiture, Couverture	modification		oui
Combles	Sans modification de l'aspect extérieur Avec modification de l'aspect extérieur		oui
Fenêtre, fenêtre de toit	Remplacement à l'identique Nouvelle ouverture ou agrandissement		oui
Panneaux solaires climatiseurs			oui
Eoliennes	si hauteur < 12 m si hauteur > 12 m	oui	
Toutes constructions (abri de jardin, garage...)		si S > 20 m2	si 2 m2 < S ≤ 20 m2
Clôture, palissade, grillage			oui
Mur de clôture			oui

Manifestations de l'été



Kermesse APE et repas de fin d'année



Fête de la St-Jean / Soirée antillaise

Chorale...

Vendredi 21 mai 2008, tous les enfants des deux écoles primaires de la Boissière et de Mittainville ont présenté, dans l'église de la Boissière, leur chorale de fin d'année. Tous les chants étaient regroupés en un même thème, l'eau et étaient issus du répertoire de chants traditionnels ou de variété française. Cette manifestation a rassemblé un grand nombre de parents qui ont pu apprécier le travail fait par les enseignantes des deux écoles tout au long de l'année, et dont la direction de chœur était assurée par Mme Dusser.



Théâtre...

En mai dernier, la troupe de théâtre de l'Ecole du Pire a présenté une pièce d'Yvon Taburet : « du Rififi chez les grenouilles » dans la salle de spectacle de l'Ecole Hériot.

Après la Station Champbaudet d'Eugène Labiche, l'année dernière, les spectateurs ont pu assister à la représentation d'une pièce contemporaine, dont l'action se situe dans une villa à la campagne, proche des marais, à l'occasion d'un anniversaire rassemblant des invités de tous horizons entre lesquels s'installent vite des tensions. Mais l'arrivée d'un repris de justice change vite la donne...

Merci aux comédiens de la troupe qui ont permis aux habitants de la Boissière, plus nombreux encore à se déplacer cette année, de passer un très bon moment. Vivement la prochaine pièce...



En bref

Assemblée générale de l'association archéologique de la Boissière-Ecole:

Vendredi 12 septembre 2008 à 20h30

LA COMMUNE DE LA BOISSIERE-ECOLE

Recherche pour son centre de loisirs communautaire : 2 animateurs pour les mercredis et une semaine sur deux sur les vacances scolaires (hors Noël et vacances d'été)

Profil requis :

- BAFA obligatoire (sur les 2 postes)
- BAFD en cours ou validé (pour 1 poste)
- expérience d'animation souhaitée

Contactez, pour prise de rendez-vous :

Secrétariat de la Mairie

Au 01.34.85.01.25

Ou 01.34.85.07.24 (fax)

mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr

Annonce de la Marine Nationale :

Chaque année, la marine nationale propose 4 000 postes à des jeunes de 17 à 29 ans de niveau 3^{ème} à Bac +5. Incorporer ce corps d'armée, c'est être à la fois marin, spécialiste de son métier et chef d'équipe pour les jeunes diplômés titulaire du Bac.

Choisir de devenir marin, c'est faire le choix d'évoluer dans une « entreprise » où les valeurs de solidarité et d'autonomie se vivent au quotidien, c'est faire le choix de se lancer dans une aventure professionnelle dans un univers hors du commun.

Pour en savoir plus, l'idéal est d'échanger avec un marin au bureau de recrutement de Massy, 28 avenue Carnot (près de la gare TGV) et consulter le site www.marinerecruite.gouv.fr.